



● ÉDITORIAL

**Malgré la crise,
le SYNAMAP avance...**

Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2010, présenté le 1^{er} octobre à Bercy, est le meilleur témoin de l'intensité de la crise que nos entreprises traversent. Le déficit du régime général y est estimé à 23,5 milliards d'euros pour 2009 et devrait atteindre plus de 30,6 milliards d'euros en 2010 !

Les revenus du travail sont en baisse (-2%).

Les revenus du capital sont en chute libre (-16%).

Tous secteurs confondus, les entreprises souffrent et les professionnels de la prévention et de la protection de l'homme au travail n'échappent malheureusement pas à cette triste tendance.

Pourtant, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce nouveau numéro de "Référence", ce contexte particulièrement difficile n'a pas empêché le SYNAMAP de poursuivre sa politique d'ouverture et de gagner des adhérents : chose rare dans le monde des organisations professionnelles cette année.

C'est donc un syndicat en bonne santé, financièrement sain, comptablement conforme aux dernières prescriptions en la matière, professionnellement attractif, et institutionnellement incontournable, qui mobilisera toute son énergie pour accompagner l'ensemble de ses adhérents vers une sortie de crise que toutes et tous nous appelons de nos vœux.

Bonne rentrée à tous !

Bernard CUNY
Président du SYNAMAP



Fait marquant

**Les EPI :
une valeur ajoutée pour l'entreprise**

Pouvoirs Publics, fabricants et grands groupes utilisateurs d'EPI, CNAMTS..., le 10 juin dernier, la deuxième édition des Rencontres SYNAMAP a rassemblé l'essentiel des acteurs qui constituent l'écosystème de la prévention et de la protection de l'homme au travail. Une diversité et une pluralité fidèles à la volonté d'élargissement du syndicat qui ont permis une journée d'échanges particulièrement constructifs..

Pour des raisons de dynamique, le SYNAMAP avait choisi cette année d'articuler ses débats autour de deux tables rondes consacrées à l'échange des bonnes pratiques et à l'innovation, ainsi qu'à la démarche de progrès à suivre pour développer la prévention et la protection. Une manière vivante et pragmatique d'obtenir une cartographie précise du champ économique dans lequel évoluent les professionnels de

la prévention et de la protection de l'homme au travail que le SYNAMAP défend et représente depuis sa création en 1961. Et l'occasion de discussions particulièrement riches et passionnées qui ont été appréciées par l'ensemble des participants et suivies par une presse nombreuse. Pour sa première table ronde, le SYNAMAP avait convié des participants issus des deux extrémités de la chaîne : fabricant et utilisateur final. ●●●



● SOMMAIRE

Fait marquant	1
Juridique	3
Pandémie grippale	4
Dossier : EPI - secteur d'avenir	5
Zoom Synamap	9
Actualité	10
Nouveaux produits et services	11
Événements	12

**Les EPI :
un investissement
rentable pour les
entreprises**

Roland Fangeat de Sperian Protection et Fabrice Fauchet de la société 3M ont ainsi effectué, en leur qualité d'experts, une présentation des innovations remarquables que les fabricants d'EPI ne cessent d'apporter à leurs produits. David Bégard, responsable de la sécurité d'Elior Avenance, et Pierre Langlamet, directeur de la Lyonnaise des Eaux ont, pour leur part, échangé des points de vue convergents sur la politique sécurité qu'ils mettent en place et conduisent au sein de ces deux grands groupes, politique qui est véritablement vécue comme une "valeur ajoutée" - et non plus comme une contrainte - par ces deux entreprises.

Au sein d'Elior Avenance comme de la Lyonnaise des Eaux, le choix des EPI est en effet effectué par le service Sécurité et non par le service Achats à qui revient, en aval, la responsabilité des négociations avec le fournisseur retenu. Les deux intervenants ont également insisté sur l'importance de la

sensibilisation et de la formation, de chaque personnel et de chaque nouvel arrivant, mais également des sanctions à appliquer en cas de non-port d'EPI. M. Bégard a en particulier tenu à rappeler qu'"accepter que des personnes ne portent pas les EPI préconisés, c'est accepter la survenance d'accidents du travail".

Tous deux ont de ce fait convenu que le coût d'un EPI restait "négligeable" en regard du coût des accidents du travail, perte de productivité, image négative, et démotivation se rajoutant aux coûts directs. Afin d'illustrer le propos, M. Bégard a expliqué qu'au sein d'Elior, une note de la direction relative aux nécessaires réductions de coûts avait récemment précisé que la protection des personnes n'était absolument pas concernée par ces mesures de restrictions.

Les deux intervenants ont, en conclusion, tenu à souligner l'efficacité de l'écosystème de la protection individuelle et collective, au sein duquel des entreprises économiquement performantes et techniquement innovantes déploient au quotidien tous leurs efforts pour satisfaire les exigences légitimes de l'utilisateur final en matière de sécurité.



Corinne LUTIN

**La protection
individuelle et la
protection collective :
la fin du clivage**

parfois antagonistes, mais également l'émergence de réponses communes et constructives.

Un consensus fort est en effet ressorti des échanges occasionnés.

Pour sa seconde table ronde, le SYNAMAP avait souhaité que soit représenté l'ensemble des acteurs de la protection individuelle, de son "assureur" - la CNAMTS - aux pouvoirs publics, en passant par les organismes notifiés et de prévention.

Yves Gary, responsable du département prévention des risques professionnels de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), Michel Fleygnac, directeur de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) Ile de France, Arnaud Lanouzière, de la Direction Générale du Travail et Jean-Marc Picart président de la Commission de normalisation "sécurité sociétale" de l'AFNOR ont ainsi, avec leur sensibilité et leur culture respectives, accepté de témoigner. Des échanges transversaux plutôt inhabituels qui ont permis la confrontation de positions

**L'EPI TEXTILE : UNE FILIÈRE
PORTEUSE ET INNOVANTE**

Invitée à s'exprimer entre les deux tables rondes par le SYNAMAP, Corinne Lutin, qui occupe le poste de responsable des Programmes Vision au sein d'Espace Textile a choisi de traiter de l'innovation textile. Elle a rappelé les extraordinaires progrès de recherche et développement réalisés ces dernières années par la filière, et présenté quelques innovations remarquables telles que l'adjonction de fibres conductrices au polymère utilisé pour le tissage des combinaisons destinées aux électriciens travaillant sur des lignes à haute tension. Elle a conclu son exposé en précisant que si les nouvelles matières font preuve d'une efficacité et d'une ergonomie accrues, elles permettent également la fabrication de vêtements de protection esthétiques à porter au quotidien, à l'instar des nouveaux jeans en Armalite® destinés aux motards.



Les différents intervenants ont été unanimes - y compris la CNAMTS et la DGT - à convenir que le clivage historique entre la protection individuelle et la protection collective était très largement dépassé. Ils ont notamment précisé que, dans les faits, la protection individuelle et la protection collective s'étaient toujours complétées

sur le terrain, et que le temps était à présent venu de faire évoluer les mentalités en ce sens. Yves Gary a tenu en particulier à illustrer le propos par une comparaison relative à la complémentarité nécessaire qui existe entre le vaccin qui agit sur les causes de la maladie et le médicament qui agit sur ses effets. Un parallèle pertinent

qui n'a pas été sans rappeler le fait que si certains dispositifs collectifs peuvent atténuer le bruit des machines, ils ne dispensent pas pour autant du port de protections auditives... Le SYNAMAP a clos cette session par la présentation des résultats d'une étude sur le marché français des EPI (lire notre "Dossier" pages 5 à 8) dont le

résultat majeur est la mise en lumière du rôle primordial des entreprises du secteur. Des entreprises économiquement performantes, techniquement innovantes et socialement vertueuses. ●